Mode d'emploi Ballon Obturateur Temporaire

Valable pour tous les diamètres

Précautions d'emploi : Avant d'utiliser le ballon, lisez attentivement le mode d'emploi, conformez-vous à ses indications et conservez-le.
Lire attentivement les conditions d'utilisation au bas du document.
Le ballon peut être réutilisé plusieurs fois mais la réutilisation est soumise au bon état du ballon.
Des canalisations détériorées pouvant blesser le ballon, il vous appartient de vérifier son état avant utilisation. Si le ballon est détérioré ou fuyard, le remplacer par un ballon neuf.

Après avoir sorti le ballon de son emballage :

1- Percez un trou de diamètre 52 mm sur le tube à boucher à une distance de 40 cm minimum en amont de la découpe de travail

2- Veillez à ce que l'intérieur du tube soit le plus propre possible. Les résidus et canalisations très endommagées pourraient percer le ballon. Insérer le ballon dans le trou après avoir monté la barre de maintien et l'écrou sur la valve.

3 - Gonfler le ballon en prenant soin de centrer la valve à l'axe du trou.

La pression maximale admise 0.5 bar

4- Mettre la barre de maintien sur le tube et visser l'écrou pour permettre de maintenir le ballon en pression sur l'intérieur du tube lors du dégonflage.

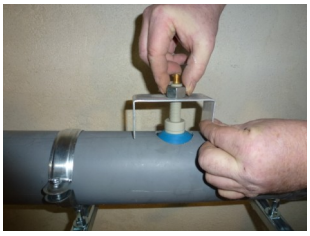

5 - Après vos travaux, dégonfler le plus lentement possible le ballon avant de l'extraire du trou, en prenant soin de ne pas détériorer le ballon. Nettoyer le ballon pour la prochaine utilisation.

Conditions d'utilisation : Le ballon est un outil servant à obturer temporairement une canalisation et ne doit servir qu'à cet usage. Toute autre utilisation est formellement interdite, et les conséquences d'une mauvaise utilisation restent sous la responsabilité de son usager. Le mode d'emploi doit être suivi scrupuleusement. Avant ou après emploi, conserver le ballon dans un endroit sec et à l'abri des UV.

La responsabilité du concepteur et du fabriquant ne pourra être recherchée ni engagée si les conditions d'utilisation ne sont pas respectées. Ne pas confier l'appareil à des personnes (y compris des enfants) aux capacités sensorielles ou intellectuelles diminuées ou ne disposant pas d'une expérience ou d'une connaissance suffisante.
La mise en place du ballon obturateur temporaire ne dégage aucunement d'informer les occupants d'une intervention sur leur colonne, et du risque de refoulement des eaux usées dans leur logement si ils persistent à utiliser leurs installations pendant la présence du ballon pour intervention d'un professionnel. Tout surgonflage du ballon et non respect du mode d'emploi peut entraîner sa détérioration dont le concepteur et le fabriquant ne pourraient être tenus pour responsable, ni des conséquences entrainées par le non respect du mode d'emploi. Pour tous renseignements supplémentaires et conseils d'utilisation, veuillez contacter votre revendeur.

Inotools Limited Marque déposée www.inotoolsdirect.com © 2012-2013